

Nombre de délégués en exercice : 14
Nombre de délégués présents : 11
Nombre de procuration : 2
Votes POUR : 13
Votes CONTRE : 0
Date de convocation : 29/03/2024

Délibération n° 2024/3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre avril à 18 H 00, le comité syndical, dûment convoqué s'est réuni au siège du syndicat, à la zone industrielle du Moulin d'Enfour, sous la présidence de Mr MORELL Michel

PRESENTS

M. Serge LAGRANGE (AIGUES VIVES)
M. Jean-Claude BREIL (DREUILHE)
M. Patrick VERGNES et M. Jean-Luc REBOLLAL (ESCLAGNE)
M. LE LEANNEC Yves et M. BELLECOSTE (LAROQUE D'OLMES)
M. Manuel LEAL et M. Christophe DRELON (LERAN)
MM. Michel MORELL et Régis ROULIN(REGAT)
Mme Catharina BLOMMERDE et M. Pascal SERRE (TABRE)

PROCURATION

M. VIDAL Gilbert à M. Jean-Claude BREIL (DREUILHE)
M. BELLECOSTE Robert à M. LE LEANNEC Yves (LAROQUE D'OLMES)

ABSENTS

M. Serge CHAUSSONNET (AIGUES VIVES)

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

OBJET : Mise à jour de la grille tarifaire

Le président propose à l'assemblée de voir la grille tarifaire des différentes prestations de branchement. Cette évolution des tarifs tient compte :

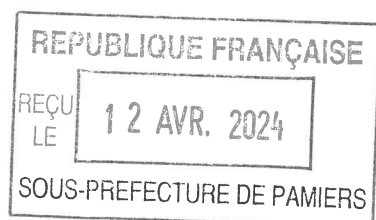
- **des travaux** à réaliser sur le réseau de distribution, à la fois pour **renouveler des équipements** vieillissants mais également pour **accompagner l'accueil** de nouvelles populations
- de **l'évolution du coût de l'eau** achetée aux producteurs, qui est de + 1 à + 2 % par an
- du **taux d'inflation**
- de **toutes les augmentations d'électricité, d'essence, des fournisseurs...**

Le président propose de fixer les tarifs selon la proposition jointe en annexe.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical :

- approuve la révision des tarifs pour les différents branchements à compter de la date de ladite délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme



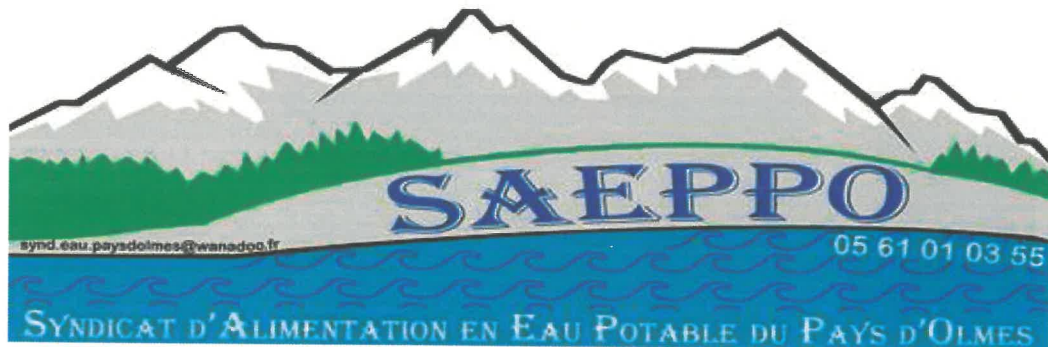
LE PRÉSIDENT

Le Président
Michel MORELL

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Michel MORELL", written over a circular blue stamp.

Date de transmission à la s/Préfecture de PAMIERIS : 09/04/2024

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoirs devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.



GRILLE TARIFAIRE HT

	UNITE	PRIX 2023/2024
PART FIXE (par an)		
DN15		20,00 €
DN20		65,00 €
DN32		110,00 €
DN40		155,00 €
DN60		235,00 €
DN80		305,00 €
DN100		403,00 €
DN150		596,00 €
Compteur Multi habitat (Article 23)	nbre de logement	20,00 €
PART VARIABLE		
Tarif eau potable	M3	2,30 €
Contre-valeur de la redevance prélèvement	M3	0,18 €
Redevance pollution domestique	M3	0,33 €
FRAIS DE DOSSIER		
		15,00 €
MAIN D'ŒUVRE		
	HEURE	45,00 €
FORFAIT DE BRANCHEMENTS EAU POTABLE ⁽¹⁾		
DN15 (20 mm inclus sur chaussée)	FORFAIT	1 650,00 €
DN15 (20 mm inclus en tranchée ouverte)	FORFAIT	950,00 €
DN15 (20 mm inclus sur terrain naturel)	FORFAIT	1 150,00 €
DN25 (40 mm inclus sur chaussée)	FORFAIT	2 350,00 €
DN25 (40 mm inclus en tranchée ouverte)	FORFAIT	1 550,00 €
DN25 (40 mm inclus sur terrain naturel)	FORFAIT	1 850,00 €
Plus-value par mètre linéaire supplémentaire	M	100,00 €
Enrobé à chaud plus-value /m2	M2	35 € HT/m2

Annexe D du Règlement de service précisant le barème des prestations diverses

FRAIS D'OUVERTURE D'UN BRANCHEMENT EXISTANT AVEC POSE DE COMPTEUR		
Compteur 15 mm à radio relève	FORFAIT	350,00 €
Compteur 20 mm à radio relève	FORFAIT	350,00 €
Compteur 32 mm à radio relève	FORFAIT	530,00 €
Compteur 40 mm à radio relève	FORFAIT	600,00 €
Compteur 60 mm à radio relève	FORFAIT	840,00 €
Compteur 80 mm à radio relève	FORFAIT	970,00 €
Compteur 100 mm à radio relève	FORFAIT	1 100,00 €
Compteur 150 mm à radio relève	FORFAIT	2 090,00 €
FRAIS DE FERMETURE DE BRANCHEMENT AVEC DEPOSE DE COMPTEUR		
DN15	FORFAIT	80,00 €
DN20	FORFAIT	125,00 €
DN32	FORFAIT	170,00 €
DN40	FORFAIT	215,00 €
DN60	FORFAIT	295,00 €
DN80	FORFAIT	365,00 €
DN100	FORFAIT	463,00 €
DN150	FORFAIT	656,00 €
FRAIS DE POSE D'UN ENSEMBLE COMPTEUR SUPPLEMENTAIRE DANS UN REGARD EXISTANT		
Compteur 15 mm à radio relève	FORFAIT	350,00 €
Compteur 20 mm à radio relève	FORFAIT	350,00 €
Compteur 32 mm à radio relève	FORFAIT	530,00 €
Compteur 40 mm à radio relève	FORFAIT	600,00 €
Compteur 60 mm à radio relève	FORFAIT	840,00 €
Compteur 80 mm à radio relève	FORFAIT	970,00 €
Compteur 100 mm à radio relève	FORFAIT	1 100,00 €
Compteur 150 mm à radio relève	FORFAIT	2 090,00 €
Plus-Value pour pose d'un regard supplémentaire	FORFAIT	500,00 €
FORFAIT REMPLACEMENT COMPTEUR GELÉ		
Compteur 15 mm à radio relève	FORFAIT	215,00 €
Compteur 20 mm à radio relève	FORFAIT	215,00 €
Compteur 32 mm à radio relève	FORFAIT	245,00 €
Compteur 40 mm à radio relève	FORFAIT	410,00 €
Compteur 60 mm à radio relève	FORFAIT	520,00 €
Compteur 80 mm à radio relève	FORFAIT	750,00 €
Compteur 100 mm à radio relève	FORFAIT	980,00 €
Compteur 150 mm à radio relève	FORFAIT	1 500,00 €
CONTRAT INDIVIDUALISATION DN 15 ⁽¹⁾		
Fourniture + pose de compteurs d'individualisation DN 15 dans les parties communes (par compteur).	FORFAIT	350,00 €
INTERVENTIONS FACTUREES AUX ABONNES OU AU PROPRIETAIRE		
Frais d'accès au service d'un compteur existant		50,00 €
Frais de demande de relevé intermédiaire d'index de compteur		50,00 €
Frais de jaugeage de compteur par une entreprise extérieure y compris dépose et pose de compteur		300,00 €
Frais de déplacement injustifié d'un agent jour de semaine 8 h30 – 17 h30		57,00 €
Frais de déplacement injustifié déplacement d'un agent week end et jour férié 8h30 – 17 h30		92,00 €
Frais de déplacement injustifié d'un agent en dehors de la plage 8h30 – 17h30		114,00 €

PRESTATIONS DIVERSES		
Déplacement de coffre à compteur	FORFAIT	950,00 €
Réouverture suite à fraude	10 x prime fixe	Valeur prime fixe selon DN
Abonnement temporaire		valeur prime fixe selon DN
Relevé d'un compteur par un agent en cas de refus d'installation ou de maintenance de la télé-relève		57,00 €
Frais de recachetage de compteur		75,00 €
Avance sur consommation à verser à la souscription d'un abonnement temporaire ou mobile – diamètre 15 mm		500,00 €
Avance sur consommation à verser à la souscription d'un abonnement temporaire ou mobile – diamètre > 15 mm		
Compteur de 20 mm		550,00 €
Compteur de 30 mm		600,00 €
Compteur de 40 mm		650,00 €
Compteur de 60 mm		700,00 €
Compteur de 80 mm		750,00 €
Compteur de 100 mm		800,00 €
Compteur de 150 mm		850,00 €
Visite de contrôle suite à une fuite après compteur réparation faite par l'abonné.		50,00 €
Visite de contrôle d'une installation privative de distribution d'eau issue de prélèvement, puits ou forage		90,00 €
Visite de contrôle d'une installation privative de distribution d'eau issue de récupération d'eau de pluie		90,00 €
Frais de contre visite de vérification des actions correctives (y compris déplacement)		80,00 €
Frais de gestion d'absence au rendez-vous		30,00 €
AUTRES PRESTATIONS SUR DEVIS		
Il s'agit de prestations réalisées pour des tiers dans le cadre de nos missions et ne correspondant pas aux forfaits établis ci-dessus.		

⁽¹⁾ Sauf branchements particulièrement complexes où les devis et factures seront établis en fonction des frais réellement engagés majorés pour les frais généraux et non de manière forfaitaire.